



FRANCE
GALOP

Service Livrets

Noémie LEMOINE

Tél 01 49 10 20 76

Fax 01 49 10 20 66

nlemoine@france-galop.com

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'EXPORTATION TEMPORAIRE
GENERAL NOTIFICATION OF MOVEMENT**

Nom du cheval/Horse Name :..... N° SIRE :.....

Demandeur / Applicant :.....

Nom et adresse complète

Destination finale / Final destination :.....

Nom et adresse complète :.....

Date de départ / date of departure :.....

Date de retour prévue :

Pour : - Ventes (1) (1) *razer la mention inutile / delete as appropriate*

- Repos (1)

- Autre motif (1)

Pour retour dans le pays de provenance / to return home

Statut actuel (1) / Present status :

- Vide / barren

- Maiden

- Pleine de / in foal to :.....

- Suitée d'un produit mâle/femelle par / with colt/filly at foot by :.....

Numéro du compte FG à débiter :

ou chèque de banque française à l'ordre de France Galop ou virement bancaire

Date :

Signature :

Formulaire à renvoyer à France Galop impérativement 8 jours avant la date de départ.

Joindre la copie des pages suivantes : origines + signalement + visas.

Les frais de visa 2017 sont de 51,60 €.

Le GNM sera envoyé par France Galop à l'Autorité Hippique du pays de destination.

La validité est de 9 mois maximum à compter de la date de départ, sans changement d'itinéraire.

The validity is 9 months maximum from the date of departure with no change of itinerary.